

## Infos médicales et para médicales au 6 avril 2020

### Maison de Santé

Il n'y a pas de secrétariat physiquement sur place (ne pas se déplacer pour prendre rendez-vous). Les rendez-vous se prennent par téléphone au numéro habituel 05.53.23.82.33, via la plate-forme qui les gère (il peut y avoir de l'attente).

Des règles de limitation de la présence des patients dans les salles d'attente (3 maximum) sont en vigueur (attendre à l'extérieur ou dans sa voiture pour les respecter).

Une télé-consultation pourra être mise en place pour les personnes devant rester chez elles (en particulier en cas de toux et fièvre) à l'initiative du médecin contacté via le numéro habituel.

Le cabinet médical fonctionne du lundi au vendredi de 9h à 18h.

### Dentistes

Suite aux mesures gouvernementales, « seules les urgences absolues (abcès ou rage de dents) doivent être prises en charge par le service des urgences » des cabinets de garde. Permanence des soins depuis le 19 mars : 4 praticiens pour la Dordogne, 2 sur le secteur Nord (Périgueux) et 2 sur le secteur Sud (Bergerac). Astreinte de 9h à 13h.

La régulation des appels des patients est réalisée par le Conseil Départemental de l'Ordre. N° d'appel dédié : 06.66.70.15.59

### Pharmacie d'Eymet, Boulevard National

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30, le samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30

### Taxis – ambulances

**JSP Blanbleu** 24h/24 taxis et ambulances. Accueil au téléphone uniquement, au 05 53 23 90 55, pour les besoins de déplacements médicaux ou autres déplacements autorisés. Chauffeurs habilités et véhicules régulièrement désinfectés.

**Taxi Eymétois** 13, bd National. Transports urgents uniquement. 06.08.96.58.76

*Toutes ces informations sont susceptibles de modifications et sont valables pour la semaine en cours...*